**DECLARATION VERBALE DE MADAGASCAR**

**44e GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**CUBA**

 **15 NOVEMBRE 2023, 9h -12h30**

Monsieur le Vice-Président,

Madagascar souhaite la bienvenue à la délégation du Cuba et la remercie de son rapport dans le cadre de ce 4e cycle de son Examen Périodique Universel.

Ma délégation souligne particulièrement les efforts fournis par le Gouvernement cubain dans l’intégration de la catégorie « droits de l’homme » dans sa Constitution de 2019 ainsi que le « droit à l’éducation » consacrant l’accès gratuit à un enseignement scolaire primaire et secondaire complet et qui se traduit dans les faits par un taux d’alphabétisation de 99,8 %. Ma délégation salue aussi la suppression du critère dit d’établissement lequel a rendu effectif l’acquisition de la nationalité cubaine aux enfants nés à l’étranger d’émigrés cubains.

Le Gouvernement malagasy note également avec satisfaction la réforme législative visant à renforcer les garanties de procédure dans le système judiciaire, en l’occurrence, la possibilité pour les détenus d’être tenus informés des raisons de leur détention et de pouvoir faire appel à l’avocat de leur choix ainsi que la mise en place la présomption d’innocence.

Madagascar tient à encourager le Gouvernement cubain dans ses actions significatives en faveur des droits de l’homme et lui recommande

1. de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; le Protocole facultatif à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes ; le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; et
2. de mettre en en place une institution nationale des droits de l’homme appuyant les progrès déjà réalisés.

Madagascar souhaite plein succès au Gouvernement cubain dans cet examen périodique.

Je vous remercie.